

---

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FFE

Montrouge, le 10 décembre 2016

---

### PRÉAMBULE

Ce jour, samedi 10 décembre 2016, l'Assemblée Générale Elective de la Fédération Française des Echecs s'est réunie sur convocation du Président de la FFE, Stéphane Escafre, à la Faculté de Chirurgie dentaire de l'Université René Descartes, située au 1 rue Maurice Arnoux, à Montrouge (92120).

L'ordre du jour est exclusivement consacré à l'élection du nouveau Comité Directeur fédéral.

En application de l'article 5.6.3 des statuts de la FFE, les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale et les sièges sont pourvus au scrutin de liste complète et bloquée à un tour.

### VÉRIFICATION DES POUVOIRS

De 13h15 à 15h30, les délégués de clubs présents sur place ont été enregistrés en signant les registres prévus à cet effet.

Les mandataires des représentants de clubs ont également fait valider leurs pouvoirs auprès des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE), les permettant ainsi de voter.

### PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Le Président de la FFE, Stéphane Escafre, a ouvert la séance à 14h25.

Etant lui-même candidat, il a passé la présidence de la séance au Secrétaire Général, Didier Fretel.

Chacun des candidats à la Présidence a ensuite eu 20 minutes de temps de présentation, un tirage au sort ayant été effectué pour déterminer l'ordre de passage des trois candidats.

Stéphane Escafre a été le premier à effectuer cette présentation pendant 12 minutes.

Il a été suivi de Philippe Dornbusch qui a pris la parole pendant 6 minutes.

Enfin, Bachar Kouatly a présenté son projet pendant 17 minutes, en partageant son temps de parole avec son colistier Gilles Betthaeuser.

### VOTE

Le vote a été ouvert de 15h45 à 16h45 aux représentants des clubs présents. Tous ont acté de leur participation par apposition de leur signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

### **TRAITEMENT DES VOTES PAR CORRESPONDANCE ET DEPOUILLEMENT**

Les opérations de traitement des votes par correspondance et de dépouillement sont diligentées dès 17h sous l'égide de Monsieur Jean Bertrand, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, assisté de Mesdames Agnès Eden et Claire Pernoud, et de Messieurs Norbert Chitrit et Philippe Sauvé.

Les suffrages exprimés au préalable par correspondance par des représentants présents et ayant voté physiquement sont déclarés irrecevables et ne sont pas pris en compte pour le dépouillement.

A partir de 18h30, 12 personnes représentant la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et les trois listes en présence se sont réparties sur trois tables distinctes en vue du dépouillement de la totalité des suffrages recueillis dans l'urne, sous le contrôle des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Les opérations de traitement des votes par correspondance et de dépouillement ont pris fin aux alentours de 19h30.

### **PROCLAMATION DES RESULTATS**

A 19h45, constat étant fait qu'aucun désaccord n'a été manifesté et qu'aucune réclamation n'a été déposée, le Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a proclamé les résultats.

Il annonce en premier lieu les chiffres d'une participation historique :

-1860 voix ont été comptabilisées sur 2144 possibles, portant ainsi le taux de participation en nombre voix à 86,75% ;

-662 clubs ont voté sur 850 possibles, portant ainsi le taux de participation en nombre de clubs à 77,88% ;

-109 porteurs de voix ont été comptabilisés sur place à Montrouge, représentant 318 clubs et 1008 voix ; tandis que 344 clubs, représentant 852 voix, ont voté par correspondance.

Il annonce ensuite les résultats obtenus par les trois listes, 16 votes blancs et 9 votes nuls ayant été soustraits du décompte final :

La liste conduite par Bachar Kouatly obtient 1143 voix, soit 62,29 % des suffrages exprimés, contre 655 voix pour la liste de Stéphane Escafre (35,69%) et 37 voix pour la liste de Philippe Dornbusch (2,02%).

En conséquence, Bachar Kouatly est élu nouveau Président de la Fédération Française des Echecs, sa liste obtenant 20 sièges au Comité Directeur contre 4 pour la liste de Stéphane Escafre.

Le Président de la FFE invite ensuite les membres du Comité Directeur à se réunir et lève la séance de l'Assemblée Générale électorale à 20h.

## RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR

Les membres du Comité Directeur nouvellement élus se retirent alors pour élire le nouveau Bureau Fédéral.

19 membres du Comité Directeur sont présents à cette première réunion : Johanna Basti, Gilles Betthaeuser, Philippe Blot, Olivier Delabarre, Bruno Delport, Cyrille Dimey, Stéphane Escafre, Laurent Freyd, Rudolph Hidalgo, Bachar Kouatly, Anémone Kulczak, Pascal Lazzar, Sophie Milliet, Eric Prié, André Rasneur, Véronique Revoy, David Ros, Hélène Rossinot, Reza Salami.

Conformément à l'article 7.1 des statuts de la FFE, le nouveau Président, Bachar Kouatly, propose la composition du Bureau Fédéral au Comité Directeur et la soumet au vote comme suit :

- Vice-Président : Gilles Betthaeuser
- Secrétaire Générale : Véronique Revoy
- Secrétaire Général Adjoint : Pascal Lazzar
- Trésorier : Cyrille Dimey
- Trésorier Adjoint : Olivier Delabarre
- Membre du Bureau: Johanna Basti
- Membre du Bureau: David Ros

Cette composition du nouveau Bureau Fédéral est approuvée par le Comité Directeur (17 voix pour, 0 contre, 2 abstentions).

Il est également proposé de donner un mandat au Bureau Fédéral pour désigner les membres de la Commission d'Appel, qui n'a pas été reconstituée depuis que le Comité Directeur des 18 et 19 juin 2016 a décidé de mettre fin aux fonctions de l'ensemble des membres de cette commission.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

La réunion prend fin à 20h15

Bachar KOUATLY  
Président



Véronique REVOY  
Secrétaire Générale

